

Le 12 août 1721 il épousa à St-Valier, comté de Bellechasse, *Marie Madeleine Voyer*, âgée de moins de dix-huit ans, treizième et dernier enfant de *Robert Voyer* et de *Marie Madeleine de Tré-pagny* de Québec. (18)

Cazeau était chirurgien au *Château-Richer*, près Québec, où ses quinze enfants on vu le jour.

Son contrat de mariage se fit le 10 août 1721 devant Du Breuille. (19)

Au commencement d'avril 1721 il était présent à St-Joseph de Lévis, avec le seigneur Charest pendant que le curé de cette paroisse, Mr Boucher, dictait son testament au notaire Florent de la Cetièrre.

Le curé décéda le 8 avril de la même année. (20)

En 1734 le docteur Cazeau reclame de Joseph Roberge, habitant du Château-Richer la somme de trente-quatre livres, pour remèdes à lui fournis. (21)

Le 18 septembre 1746 il poursuivit devant la Prévoté de Québec, François Allaire. Voici le mémoire qu'il présenta: "Mémoire de remèdes fournis à François, fils de défunt François Allaire une médessine et saignée
"trois pintes de tisane pectorale, une saignée et médessine —
"trois pintes de tisane pectorale, 14 prisses opiattés. (22)

"le tout quatorze livres."

Il avait dans la ville de Québec, rue Sault-au-Matelot, un ami, un orfèvre du nom de G. Paule, chez qui il se retirait quand il venait à la ville. (23)

18. Tanguay: Dict. Gén., vol. II, p. 588; vol. III, p. 482.

19. Tanguay: Dict. Gén., vol. II, p. 588.

20. Roy: Hist. de la seigneurie de Lauzon, vol. II, p. 97.

21. Archives Judiciaires, Québec.

22. Archives Judiciaires, Québec.

23. Ibid.